

Communiqué

Séisme : Solidarité avec le peuple marocain !

mercredi 13 septembre 2023 (Date de rédaction antérieure : 11 septembre 2023).

Le séisme qui a fortement secoué le Maroc, vendredi 8 septembre 2023, a eu de graves conséquences humaines et matérielles. D'une magnitude de 6,9 sur l'échelle de Richter, son épicentre se situait dans la province d'Al-Haouz, au sud-ouest de Marrakech. L'essentiel des dégâts ont eu lieu dans les régions montagneuses proches, démunies d'infrastructures routières et d'équipements sociaux et sanitaires.

Nous, organisations maghrébines de l'immigration, des droits humains et de solidarité internationale, sommes profondément attristées par l'ampleur de ce drame, et présentons nos condoléances au peuple marocain et à toutes les familles endeuillées.

L'histoire du Maroc est jalonnée de tremblements de terre : parmi les plus meurtriers, rappelons-nous de ceux d'Agadir (29 février 1960) et d'Al-Hoceima (24 février 2004), respectivement dans le sud et dans le nord du pays.

Sur les cartes dressées par les scientifiques, recensant et répertoriant les zones affectées par les mouvements géodynamiques à travers le globe terrestre, le Maroc est sur une ligne de convergence de plaques tectoniques, notamment la plaque africaine et la plaque eurasiennne, se trouvant dangereusement exposé à ces mouvements potentiellement dévastateurs comme l'est celui auquel on vient d'assister et qui a frappé le Haut Atlas, non loin de Marrakech.

Aussi, la question n'était pas de savoir si un autre séisme allait sévir au Maroc, mais quand allait-il frapper. Outre la mise en place tardive d'une réglementation parasismique en 2002, l'extension effective de ses normes à toutes les régions du pays, notamment es rurales, n'a pas encore eu lieu, ce qui explique les images apocalyptiques de villages complètement dévastés.

Ce tremblement de terre a fait, encore une fois, la démonstration de l'absence d'une politique des pouvoirs publics marocains au service des populations locales, dans ces régions défavorisées.

Face à ce drame qui frappe le peuple marocain, la solidarité tant nationale qu'internationale s'organise. Des files interminables se sont formées spontanément autour des centres de transfusion pour donner son sang. Plusieurs autres initiatives citoyennes pour collecter dons et matériels de première nécessité sont prises ça et là de part le monde.

Nous, organisations maghrébines de l'immigration, des droits humains et de solidarité internationale, nous joignons au deuil du peuple marocain et adhérons complètement à cet élan de solidarité, en menant un travail à court terme et sur les moyen et long termes, en concertation avec les sociétés civiles maghrébines pour des projets de solidarité intermaghrébins d'échanges et de soutien.

Toute notre solidarité avec les proches des victimes.

Pour un Maghreb des peuples solidaires.

Nos sincères condoléances à toutes les familles endeuillées, en souhaitant un prompt rétablissement aux blessé-e-s.

Nous demandons aux autorités marocaines :

- de prendre toutes leurs responsabilités et tout mettre en œuvre pour venir en aide urgente aux familles sinistrées et les accompagner pour enterrer dignement leurs morts ;
- d'envoyer les services de sauvetage dans toutes les zones touchées, et notamment les villages et les douars enclavés ;
- de réhabiliter toute la région sinistrée ;
- de faciliter le travail, l'acheminement et l'accès des organisations de soutien aux lieux sinistrés ;
- de faire en sorte que toutes les familles touchées aient accès équitablement à l'aide, et de barrer la route à l'accaparement de celle-ci comme ce fut le cas lors du dernier séisme de 2004 qui a frappé Al Hoceima ;
- de mettre en place un plan national d'envergure de reconstruction, de consolidation et de réhabilitation, fondé sur les normes parasismiques mondialement connues ;
- de s'atteler au désenclavement des régions délaissées et marginalisées, en les dotant d'infrastructures (routes, hôpitaux, écoles, raccordements aux réseaux d'eau potable et d'électricité...).

Paris, le 11 septembre 2023.

Organisations signataires

- Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA)
 - Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM)
 - Association démocratique des Tunisiens en France (ADTF)
 - Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA)
 - Association Khamsa solidaire ici et ailleurs
 - Association des Marocains en France (AMF)
 - Association des travailleurs maghrébins en France (ATMF)
 - Association N'aoura-Bruxelles (Belgique)
 - Centre euro-méditerranéen migration et développement Emcemo (Pays-Bas)
 - Collectif 3C
 - Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT)
 - Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM)
 - Fédération des Tunisiens citoyens des deux rives (FTCR)
 - Femmes plurielles
 - Institut Mehdi Ben Barka - Mémoire vivante
 - Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH)
 - Réseau euro-méditerranéen citoyenneté et culture (REMCC)
 - Riposte internationale
 - Solidarité médicale Algérie (Solidem)
 - SOS Migrants-Bruxelles
 - Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT)
-